

CHSCT du 8 décembre 2021

✓ **Rapport enquête accident de plongée en date du 5 octobre :**

Faisant suite à l'accident de plongé survenu le 5 octobre 2021 lors d'une FMPA et sur recommandations du rapport d'enquête, l'administration a décidé :

- La mise en place de F.M.A pour les chefs d'unité SAL par un médecin qualifié hyperbare
- L'étude pour la participation à des recyclages CU SAL organisés par le centre national de formation
- L'acquisition de matériels nécessaires pour effectuer un palier à 6 m sous oxygène pur

L'agent victime de cet accident a été mis en relation lors de sa convalescence avec un autre agent victime du même type d'accident ce qui l'a énormément aidé psychologiquement. Il a été décidé de poursuivre ce type d'actions à l'avenir.

✓ **Point travaux et réhabilitation en cours :**

Une série de travaux sont engagés sur de nombreuses casernes pour paliers aux problèmes ponctuels.

À la suite du déménagement des INCAPIS, des groupes de climatisation récents ont été déplacés et remontés dans des centres de secours.

Sur la situation du CIS le Beausset que nous avons évoquée lors d'un précédent CHSCT, tous les travaux ne pourront être réglés rapidement. Cependant dans l'urgence, une entreprise spécialisée va intervenir sur l'étanchéité du bâtiment.

Pour le CIS la Seyne Nord, une réhabilitation provisoire de la partie dite de vie (ancien bâtiment), est proposée en attendant la possible création d'une nouvelle caserne.

La nouvelle direction est quant à elle en évolution constante, balisage des services, fenêtres en commande.

✓ **Information sur le dispositif « Agressions » :**

17 signalements effectués pour l'année 2021. Le nombre relevé serait à première vue à la baisse. Cependant cela ne reflèterait pas la réalité sachant que les personnels ont du mal à faire les démarches pour différentes raisons, notamment l'anonymisation des dépôts de plainte. Le SA SPP PATS 83 informe des refus de certains fonctionnaires de police et/ou gendarmes de prendre comme domiciliation le centre de secours. L'administration s'engage à faire une demande auprès des services de police pour que cela soit rectifié.

✓ **Information sur le dispositif « Accidents Corporels » :**

Le service SSQVS nous fait état de 306 agents pris en charge par ce dispositif pour 2021, avec des classifications des natures par causes. Ces données sont interprétées pour pouvoir

prévenir d'autres accidents (ex : le carrelage glissant dans les douches, les marches pieds des FPT...).

√ **Informations du groupement Soutien Logistique :**

Le GSL nous informe que le déploiement des chaussants type « A » va débuter début 2022 et s'étalera jusqu'au début 2023.

Pour les FDF, un rappel est fait sur la nécessité d'utiliser les VTT adaptés et équipés d'air respirable et de sacoches avec ponchos / masques de fuite (env. 100 d'équipées).

Des supports pour décharger les KITS des CCF légers ont été fabriqués en réponse à notre interpellation.

Un déploiement de caméras thermiques petit modèle est prévu pour les véhicules incendies non équipés.

√ **Point sur le dispositif « Assistante Social » :**

A ce jour une dizaine d'agents du SDIS ont été pris en charge. C'est une démarche volontaire de la part de l'agent. Une campagne de communication pour faire connaître le dispositif verra le jour début 2022 afin d'être le plus efficace possible. Nous ne pouvons que saluer que ce dispositif existe.

√ **Point sur les dispositifs pour la sécurité des personnels : Feux tricolores du CIS Grimaud**

Les travaux devraient débuter entre février et avril suivant disponibilité de l'entreprise mais quoi qu'il arrive avant l'été 2022.

√ **Point sur des dispositifs pour la sécurité des personnels : DSA à la DDSIS**

1 DSA est en place actuellement à l'accueil. 3 supplémentaires seront répartis judicieusement pour une utilisation plus rapide. Un recensement des personnels sera effectué début janvier pour connaître les besoins en formation. Elles seront effectuées en interne sous une forme de 2 heures de sensibilisation au 1^{er} trimestre 2022.

√ **Point sur les formations de sécurité pour les opérations de logistiques :**

Formations obligatoires et nécessaires pour une pratique sécurisée.

A ce jour :

- 11 agents concernés par la formation « GERBEURS », 7 d'entre eux sont déjà formés.
- 16 agents concernés par la formation « élévateur cat 3 », 9 d'entre eux sont déjà formés.
- 9 agents concernés par la formation « élévateur cat 5 », 6 d'entre eux sont déjà formés.

√ **Point d'étape FuTox :**

Enfin des avancées significatives à venir courant 2022, sur ce dossier que le SA n'a cessé de faire avancer. La mise en place des kits de nettoyage dans les véhicules d'intervention est programmée. Les futurs centres seront construits avec la prise en compte des risques FuTox. Les personnels dans les laveries sont désormais équipés de masques FFP3.

√ **Point d'étape du Copil RPS :**

Nous avons sollicité l'administration pour enfin arriver à programmer les dates des prochaines rencontres lors du 1^{er} trimestre 2022.

√ **Point sur les fiches du registre Hygiène et Sécurité :**

Une fiche réalisée au CIS TLN par une entreprise pour un problème de gaz dans la cuisine va être traitée rapidement.

√ **Point sur la dématérialisation des registres Hygiène et Sécurité :**

Le SA SPP PATS 83 demande depuis quelques années que l'accès au registre Hygiène et Sécurité soit facilité. Cela va être fait par le portail SDIS dans la rubrique démarches personnelles courant 2022.

√ **Proposition d'étude de tenues d'été pour les agents :**

A notre demande récurrente, le DDA répond qu'il n'est pas contre la mise en place d'un tel équipement afin d'harmoniser la tenue des personnels en CIS cependant cela devra être chiffré. Il est rappelé que le port de la tenue dite « été » est toléré même s'il n'y a pas d'ODS. Nous souhaiterions que cela soit enfin « écrit » pour que l'ensemble des agents puissent en bénéficier sans disparités.

√ **Demande de formation des membres du CHSCT sur les agressions sexuelles :**

Un document, prêt à être diffusé à tous les agents du SDIS, a été réalisé en collaboration avec le CNFPT. Cette information est déjà mise en place dans les FI SPP.

√ **Point d'étape sur la gestion du bruit généré par l'atelier de la DDSIS :**

Nous soulevons qu'à l'heure actuel les bruits générés par l'atelier sont conséquents alors que l'atelier n'est pas encore à 100% de son activité. Des dalles de plafond isolantes sont commandées. Un cabinet d'études effectue une recherche des ponts sonores. Lors de la phase de consultation tous ces points furent soulevés. L'administration nous avait alors assuré de leurs prises en compte. L'isolation sonore a disparu pendant la construction ? Ou s'agirait-il d'un mensonge ?



Communiqué AUTONOME

✓ **Formation obligatoire RPS des membres du CHSCT :**

Le SA SPP PATS 83 réitère son exigence de voir ce type de formation obligatoire et réglementaire systématiquement mise en place.

✓ **Les conditions de travail et de mobilité des personnels du CRAU-CODIS :**

L'administration souligne que les locaux de l'ancien SDIS ne se sont pas dégradés mais qu'effectivement des radiateurs d'appoint dans les vestiaires ont été installés. Suite à la demande du SA SPP PATS 83, il nous est confirmé que tout est mis en œuvre pour accéder aux vœux de mobilité des 9 agents concernés dans les délais annoncés en fonctions des nouvelles affectations. Le déploiement de Nexsis ne se fera pas avant fin 2022 début 2023.

Vos représentants Autonomes, restent à votre écoute et disponibles pour échanger avec vous.

Les Autonomes

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

